

## ARCACHON / LA TESTE-DE-BUCH

## Pour le rétablissement du sentier du littoral

Lundi 20 novembre, devant une des entrées des prés-salés ouest, Michelle Duvignac présidente de l'Association de défense et de promotion du Site Ouest (ADPSO) et le secrétaire Claude Badet avait convié plusieurs associations afin de demander « de faire rétablir une portion du chemin du littoral [...] depuis l'écluse qui régule les marées de mise en eaux des Prés-Salés Ouest jusqu'au Lapin Blanc, » ce qui correspond à une longueur d'un peu moins d'un kilomètre.

Les neuf associations présentes cumulent plus d'un millier d'adhérents. Il s'agit de l'ADPSO, des Randonneurs du Pyla et du Bassin d'Arcachon (RPBA), de l'Amicale des retraités sportifs arcachonnais, de l'Amie le Pays de Buch, l'Association sportive testerine, du Club arcachonnais de la retraite Sportive (CRAS), d'Histoire et tradition du Bassin d'Arcachon, des Riverains et amis de l'avenue des Ostréiculteurs, et de la Société historique et archéologique du Pays de Buch.

**Une solution sécurisée**

Le problème vient de la disparition, il y a plus de 80 ans, d'une portion longeant le rivage de La Teste vers Arcachon. Les marcheurs sont donc obligés de passer par l'avenue du Général-Leclerc pour rejoindre l'impasse du Lapin Blanc. Le CRAS estime que « ce cheminement est très dangereux. »



Une trentaine de représentants des associations étaient présents au rassemblement, lundi. G.P.

Elles souhaitent donc une « solution sécurisée », d'autant plus que comme le faisait remarquer la RPBA, ce sentier est aussi celui du GR 6 qui part de la jetée Thiers d'Arcachon et va jusqu'à Fouillouse, dans les Alpes-de-Haute-Provence, soit 1339 km.

Aujourd'hui, le sentier, qui longerait le littoral passerait dans la zone portuaire gérée par le Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon (SMPBA) au milieu du nouveau pôle nautique, de sa cale de mise à l'eau, du port à sec et des nombreux chantiers... Hypothèse que le directeur du SMPBA Cyril Clément avait écarté « pour des raisons de sécurité » il y a quelques mois à l'oc-

casion d'une réunion de l'ADPSO. Jean-François Boudigue vice-président du Syndicat mixte ; confirme cette position « pour des questions de responsabilité en cas d'accident » dans cette zone où va être construite une cale de nettoyage et qui va monter en puissance avec un port à sec de plus de 400 bateaux.

**Une solution**

Jean-François Boudigue, également adjoint au maire, précise que la mairie partage la position du SMPBA. D'ailleurs dans un document de la Direction départementale des territoires et de la Mer, il est précisé que « le sentier peut s'éloigner du rivage, pour entrer dans l'intérieur des terres

lorsque le littoral est inaccessible », notamment pour contourner un port de commerce.

Pour une adhérente du CRAS, il y aurait bien une solution qui consisterait à ne pas sortir au rond-point pour gagner l'avenue du Général-Leclerc mais créer un chemin dans une zone appartenant au Conservatoire du Littoral et déboucher au niveau des boutiques du pôle nautique, à condition de disposer « d'aménagements praticables pour les marcheurs et qui préserve l'environnement. » Cependant, comme le souligne Jean-François Boudigue « pour l'instant cette solution n'est pas envisagée ni planifiée. »

**Guillaume Prêtet**